

Le travail en groupe restreint peut être proposé deux fois par jour et ne dépassera pas 40 minutes au cycle 2 et 60 minutes au cycle 3

Cette organisation au sein de la classe permet une répartition d'élèves par groupes hétérogènes et un travail en autonomie autour de tâches précises. Ainsi l'enseignant de la classe sera disponible pour prendre en charge un groupe d'élèves ayant des besoins plus spécifiques, le groupe pourra être homogène avec des élèves ayant les mêmes besoins ou hétérogènes pour atteindre un objectif, alors les procédures des élèves seront verbalisées.

Au sein du groupe, la tâche peut être diversifiée et les recherches peuvent porter sur différentes disciplines :

- *Préparation d'un exposé (expl : chaque élève du groupe peut construire une partie...)*
- **Production d'écrit** (expl : poser les idées, les étapes, résumer un texte, synthétiser des idées...,
- **Compréhension de texte**
- **Construction d'une règle français, mathématiques mais également dans différents domaines** (expl : les élèves observent, manipulent, comparent pour dégager les caractéristiques de la notion et construire la règle...
- **Exploitation de documents en histoire, géographie, sciences, connaissance du monde, EMC.. ;**
- **Elaboration d'une règle de jeu, en EPS**
- **Expérience...**

Il est important d'attribuer un rôle aux élèves :

→ *Le secrétaire – le rapporteur – le médiateur*

Si plusieurs travaux au sein du même groupe sont envisagés il est important alors de faire tourner les rôles joués par l'élève.

Avant le lancement du travail en groupe **l'enseignant** rappelle les règles de fonctionnement, les consignes, le rôle des responsables de groupes. L'enseignant clarifie les objectifs, lit et explique les consignes, donne les critères de réussite et les questions finales qui permettront l'institutionnalisation.

Le secrétaire intervient pendant la phase de recherche en groupe : note progressivement les réponses aux questions, rédiger après consensus les propositions de synthèse du groupe.

Le rapporteur intervient au cours de la mise en commun et de la synthèse : présente les conclusions de ses camarades de groupe au cours de la mise en commun puis de la synthèse. Il participe à l'élaboration du bilan de la séance en restituant les productions du groupe. Il propose les conclusions du groupe. Il énonce les apprentissages réalisés et indique comment les réutiliser.

Le médiateur est le garant du temps et des échanges. Il gère le temps et régule les échanges entre pairs. Il s'assure que chaque élève s'investit dans l'activité et il veille à la participation de tous les élèves.

Modalités : constitution de groupes de 4 à 5 élèves

La répartition et le choix du nombre d'élèves sont laissés à l'appréciation de l'enseignant, mais il est bénéfique de constituer des groupes d'élèves hétérogènes et veiller à ce que chaque élève puisse s'exprimer au sein de chaque groupe.

Quelle que soit la taille privilégiée, il est important de laisser à chaque élève un temps de recherche individuelle de 5 à 10 minutes, au sein de chaque groupe, qui a pour avantage de laisser le temps à l'élève de s'imprégner de la tâche, de s'interroger en fonction de ce qu'il sait.

Organisation conseillée pour optimiser la réflexion des élèves au sein du groupe :

1-Recherche individuelle 5 à 10'

2-Collaboration /coopération travail en groupe 10 à 20 minutes

3-Mise en commun – Présentation des travaux du groupe 10 minutes

4-Synthèse 5 à 10 minutes

5-Institutionnalisation 5 minutes

6-Bilan 5 minutes

7-Evaluations

La recherche : les élèves effectuent d'abord individuellement une recherche autour d'une tâche nécessaire à la réalisation du travail de groupe. L'élève confronte le résultat de sa recherche, la méthodologie employée, les stratégies utilisées....

La collaboration /coopération travail en groupe : répartition des rôles, le secrétaire avec l'accord des membres du groupe, rédige une trace écrite qui sera exploitée au cours de la mise en commun.

La mise en commun- Présentation des travaux: c'est le moment de vérifier le travail effectué au cours de l'échange en groupe classe (propositions des groupes, exploitation de la trace écrite, des réponses, du résultat des recherches à toutes les questions). Cette phase permet de valoriser les productions de groupe auprès des pairs. Les procédures seront verbalisées.

La synthèse : c'est le moment pour mettre en exergue les réponses dégagées au cours de la mise en commun par les différents groupes, de synthétiser les propositions pour préparer à l'élaboration de la règle au moment de l'institutionnalisation.

L'institutionnalisation : c'est le moment de vérifier si le travail en groupe a permis de construire la règle, de répondre à l'objectif, aux attentes, aux critères posés et de préparer les différentes modalités d'évaluation.

Le bilan permet de faire le point avec les élèves sur ce qu'ils ont appris au sein du groupe mais également au niveau du contenu disciplinaire. Comment ils ont appris et comment le réutiliser.

L'évaluation : (propositions issues du guide Différencier sa pédagogie CANOPE)

Évaluation collective du travail produit et de la coopération : les critères sont connus des élèves, explicités et inscrits dans un tableau distribué au groupe. Cette évaluation prend en compte les compétences disciplinaires et coopératives. Elle permet de ré-expliciter ce qui est attendu lors d'un travail de groupe afin que chacun puisse en bénéficier. Enfin, elle confère un enjeu au respect des règles (collaboration effective de tous, apprentissage par tous...). L'enseignant observe et co-valide.

Évaluation sommative individuelle : cette évaluation peut être différée s'il y a surcharge pour les élèves. Rapide, elle porte sur les objectifs d'apprentissages disciplinaires du travail en groupe. Un bonus est attribué au groupe dont chaque élève parvient à réaliser seul ce bilan. Il se traduit par la validation d'une compétence. Cette évaluation permet également de comparer le résultat avec les objectifs de départ et de valoriser le travail de groupe en montrant ce qui a été appris.